



Règlement grand-ducal du 17 mars 2021 modifiant le règlement grand-ducal modifié du 14 novembre 2016 concernant la protection des salariés contre les risques liés à l'exposition à des agents cancérigènes ou mutagènes au travail - RECTIFICATIF.

Au Journal officiel du Grand-Duché de Luxembourg, Mémorial A - N° 223 du 19 mars 2021, il y a lieu d'ajouter la référence parlementaire suivante en dessous du règlement grand-ducal :

« Doc. parl. 7696 ; sess. ord. 2020-2021 ; Dir. (UE) 2019/983/UE.

»

